



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 550-2012-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 550-2012

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Suite à la modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Pierre-De Saurel, le Conseil de la Municipalité de Saint-David a adopté, lors d'une séance tenue le 5 avril 2022, le projet de règlement intitulé «Projet de règlement de concordance numéro 550-2012-07 modifiant le règlement de zonage numéro 550-2012 afin d'ajouter des dispositions relatives aux normes d'implantation des usages autorisés en zone agricole».

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement aura lieu le jeudi 28 avril 2022, à 19 h 00, à la salle du Conseil municipal, située au 16, rue Saint-Charles à Saint-David. Le projet de règlement numéro 550-2012-07 modifiant le règlement de zonage numéro 550-2012 a pour objet d'ajouter des dispositions relatives aux normes d'implantation des usages autorisés en zone agricole. Ces dispositions visent à établir des distances séparatrices afin d'assurer la protection des sources d'approvisionnement en eau et à atténuer les inconvénients reliés aux odeurs inhérentes aux activités agricoles.

Au cours de l'assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que le jeudi, de 10 h à 18 h.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-David, ce 11^{ème} jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-deux.

Mark McDuff
Directeur général et secrétaire-trésorier